

Plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés en LLS, en LLTS, et en PLS dans les départements d'outre-mer

Catégorie de ménage (nombre de personne)	LLTS DOM 67,5 % du PLUS	LLS DOM 90 % du PLUS	PLS DOM 130 % LLS DOM
1 personne seule	14 152 €	18 869 €	24 529 €
2 personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages	18 898 €	25 198 €	32 757 €
3 personnes ou 1 pers. seule avec 1 pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge	22 727 €	30 303 €	39 393 €
4 personnes ou une pers. seule avec 2 pers. à charge	27 437 €	36 583 €	47 557 €
5 personnes ou une pers. seule avec 3 pers. à charge	32 277 €	43 036 €	55 946 €
6 personnes ou une pers. seule avec 4 pers. à charge	36 376 €	48 501 €	63 051 €
Personne supplémentaire	+ 4 057 €	+ 5 409 €	+ 7 031 €